

Objectif

Ce guide présente les sections 6 – Matières dangereuses et 7 – Écofrais du Formulaire d'introduction de produit (FIP) et explique comment les remplir.

Portée

Tous les fournisseurs doivent remplir les sections 6 – *Matières dangereuses* et 7 – *Écofrais* du FIP. Ces sections sont obligatoires pour la création d'un produit. Ainsi, ce guide s'adresse à tous les fournisseurs de Lowe's Canada qui remplissent le FIP.

6 MATIÈRES DANGEREUSES

Lowe's Canada définit « matières dangereuses » comme tout produit réglementé par les lois ou règlements suivants :

- *Loi sur les produits dangereux* (L.R.C. (1985), ch. H-3), qui inclut le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)
- *Loi de 1992 sur le transport des marchandises dangereuses* (L.C. 1992, ch. 34)
- *Règlement sur les produits chimiques et contenants de consommation* (DORS/2001-269)
- *Loi sur les produits antiparasitaires* (L.C. 2002, ch. 28) et *Loi sur les engrais* (L.R.C. (1985), ch. F-10)
- Diverses autres lois provinciales sur la santé, la sécurité et la qualité de l'environnement

Les renseignements entrés dans la section Matières dangereuses permettront à Lowe's Canada de remplir les exigences dictées par ces lois et règlements, ainsi que par ses politiques internes. Il est donc très important de répondre aux questions avec exactitude. Consultez vos manufacturiers, au besoin.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le partage de la responsabilité entre Lowe's Canada et le fournisseur, consultez la Politique sur la gestion des matières dangereuses disponible en annexe du Manuel domestique - logistique et approvisionnement du fournisseur, ainsi que la section 2.2 du manuel, que tout fournisseur s'engage à respecter en signant une entente commerciale avec Lowe's Canada.

Si vous avez des questions sur la section 6, veuillez écrire à developpementdurable@rona.ca.

INSTRUCTIONS

1. Indiquer si le produit est réglementé par l'une ou l'autre de ces lois et règlements.

Si vous avez sélectionné NON, passez directement à la section 7 – Écofrais. Si vous avez sélectionné OUI, passez au point suivant.

6 MATIÈRES DANGEREUSES (Section et sous-sections obligatoires)

Le produit est-il réglementé sous la Loi sur les produits dangereux (SIMDUT), le Règlement sur les produits chimiques et contenants de consommation, la Loi sur le transport des marchandises dangereuses ou est-il enregistré comme pesticide ou fertilisant?

Oui Non

2. Confirmer la disponibilité des fiches de données de sécurité.

Pour assurer la santé et la sécurité de ses employés et clients, Lowe's Canada **exige** les fiches de données de sécurité **en français et en anglais** conformes au SIMDUT 2015 pour toutes les matières dangereuses, **incluant** les produits chimiques de consommation, les produits antiparasitaires et les engrais.

Le fournisseur est responsable de joindre les fiches de données de sécurité du produit au FIP lors de son envoi à Lowe's Canada afin d'éviter tout retard inutile dans le processus de création du produit. **Lowe's Canada ne procédera pas à la création du produit s'il manque une fiche.**

Si vous avez coché «OUI» ci-dessus, des fiches de données de sécurité en français ET en anglais sont requises pour le produit. Veuillez confirmer que ces fiches sont disponibles et seront jointes à l'envoi du présent formulaire.

EN FRANÇAIS Oui Non

EN ANGLAIS : Oui Non














Réf. : [SIMDUT - Fiche de données de sécurité](#)

3. Sélectionner les pictogrammes et symboles de danger qui s'appliquent au produit.

3.1. Sélectionnez tous les pictogrammes de danger SIMDUT qui se retrouvent dans la section 2 - Identification des dangers de la fiche de données de sécurité du produit (colonne E, identifiée en rose à droite).

3.2. Pour les produits visés par la *Loi sur les produits dangereux*, sélectionnez les pictogrammes de danger SIMDUT qui se trouvent sur l'étiquette du produit (colonne F, identifiée en vert à droite).

3.3. Pour les produits exclus de la *Loi sur les produits dangereux* (produits chimiques de consommation, pesticides, etc.), sélectionnez les symboles de danger qui se trouvent sur l'étiquette du produit (colonne T, identifiée en bleu).

SUR FICHE SIGNALÉTIQUE SUR PRODUIT	Sélectionnez les pictogrammes SIMDUT qui s'appliquent au produit : Visibles sur la fiche de données de sécurité du produit (colonne E) • Visibles sur l'emballage du produit (colonne F).	SUR PRODUIT	Sélectionnez les symboles de danger de produit chimique de consommation visibles sur l'emballage du produit.
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  Corrosif
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  Explosif
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  Poison
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  Inflammable
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Réf. SIMDUT - Pictogrammes :

- [Lien guide](#)
- [Lien pictogrammes de danger](#)

Réf. Produit chimique de consommation :

- [Lien guide](#)
- [Lien symboles de danger](#)

4. Sélectionner les données de transport du produit.

4.1. Indiquez si le produit est considéré comme une marchandise dangereuse aux termes de la *Loi de 1992 sur le transport des marchandises dangereuses*. Si vous répondez NON, passez directement à la section 6B – Pesticides. Si vous répondez OUI, vous devez fournir l'information pour le transport de ce produit. Cliquez sur le bouton « Détails Code(s) UN ». Une fenêtre s'ouvrira. Les données de transport du produit sont souvent disponibles à la section 14 de la fiche de données de sécurité du produit, Informations relatives au transport.

6A CODE(S) U.N.

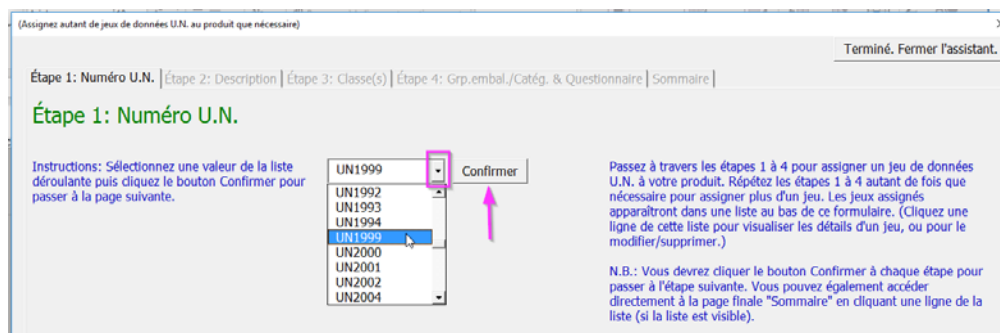
Le produit est-il réglementé au Transport (marchandise dangereuse)? Oui Non

Si vous avez coché «OUI» ci-dessus, vous devez fournir les données de transport du produit en cliquant sur le bouton «Détails code(s) UN» adjacent. Si oui :

DÉTAILS CODE(S) U.N.

Réf. : [Loi sur le transport des marchandises dangereuses](#)

- 4.2. Pour saisir le code UN du produit, entrez le code UN dans le champ prévu à cet effet à l'Étape 1 : Numéro UN. Vous devez inscrire « UN » devant les 4 caractères numériques correspondant au numéro UN. Par exemple, entrez « UN1999 » plutôt que simplement « 1999 ». Ou, utilisez le menu déroulant pour sélectionner le code UN du produit. Appuyez sur « Confirmer » pour passer à l'étape suivante.



(Assignez autant de jeux de données U.N. au produit que nécessaire)

Terminé. Fermer l'assistant.

Étape 1: Numéro U.N. | Étape 2: Description | Étape 3: Classe(s) | Étape 4: Grp.embal./Catég. & Questionnaire | Sommaire

Étape 1: Numéro U.N.

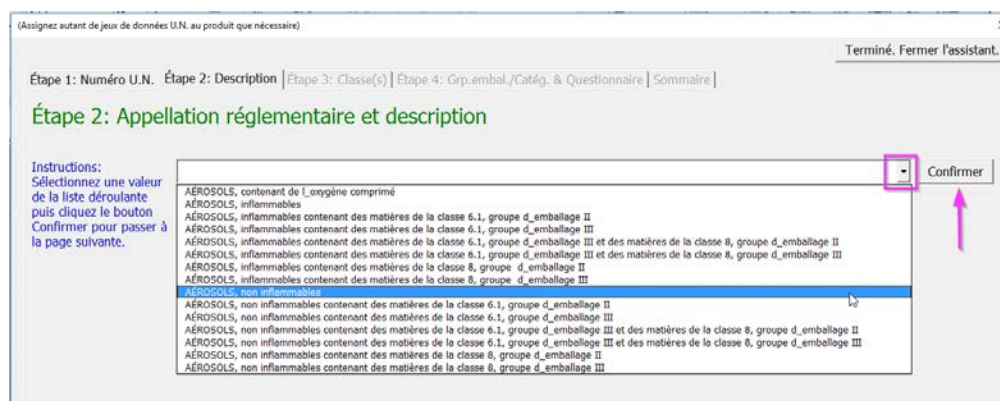
Instructions: Sélectionnez une valeur de la liste déroulante puis cliquez le bouton Confirmer pour passer à la page suivante.

UN1999	Confirmer
UN1992	
UN1993	
UN1994	
UN1999	
UN2000	
UN2001	
UN2002	
UN2004	

Passer à travers les étapes 1 à 4 pour assigner un jeu de données U.N. à votre produit. Répétez les étapes 1 à 4 autant de fois que nécessaire pour assigner plus d'un jeu. Les jeux assignés apparaîtront dans une liste au bas de ce formulaire. (Cliquez une ligne de cette liste pour visualiser les détails d'un jeu, ou pour le modifier/supprimer.)

N.B.: Vous devez cliquer le bouton Confirmer à chaque étape pour passer à l'étape suivante. Vous pouvez également accéder directement à la page finale "Sommaire" en cliquant une ligne de la liste (si la liste est visible).

- 4.3. Confirmez l'appellation réglementaire du produit. Si plusieurs choix sont possibles pour ce produit, utilisez le menu déroulant pour sélectionner votre choix avant de confirmer.



(Assignez autant de jeux de données U.N. au produit que nécessaire)

Terminé. Fermer l'assistant.

Étape 1: Numéro U.N. | Étape 2: Description | Étape 3: Classe(s) | Étape 4: Grp.embal./Catég. & Questionnaire | Sommaire

Étape 2: Appellation réglementaire et description

Instructions: Sélectionnez une valeur de la liste déroulante puis cliquez le bouton Confirmer pour passer à la page suivante.

AÉROSOLS, contenant de L'oxygène comprimé

AÉROSOLS, inflammables

AÉROSOLS, inflammables contenant des matières de la classe 6.1, groupe d'emballage II

AÉROSOLS, inflammables contenant des matières de la classe 6.1, groupe d'emballage III

AÉROSOLS, inflammables contenant des matières de la classe 6.1, groupe d'emballage III et des matières de la classe 8, groupe d'emballage II

AÉROSOLS, inflammables contenant des matières de la classe 6.1, groupe d'emballage III et des matières de la classe 8, groupe d'emballage III

AÉROSOLS, inflammables contenant des matières de la classe 8, groupe d'emballage II

AÉROSOLS, inflammables contenant des matières de la classe 8, groupe d'emballage III

AÉROSOLS, non inflammables contenant des matières de la classe 6.1, groupe d'emballage II

AÉROSOLS, non inflammables contenant des matières de la classe 6.1, groupe d'emballage III

AÉROSOLS, non inflammables contenant des matières de la classe 6.1, groupe d'emballage III et des matières de la classe 8, groupe d'emballage II

AÉROSOLS, non inflammables contenant des matières de la classe 6.1, groupe d'emballage III et des matières de la classe 8, groupe d'emballage III

AÉROSOLS, non inflammables contenant des matières de la classe 8, groupe d'emballage II

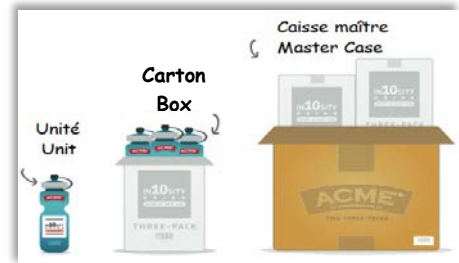
AÉROSOLS, non inflammables contenant des matières de la classe 8, groupe d'emballage III

Confirmer

- 4.4. De la même manière, entrez les renseignements demandés à l'Étape 3 : Classe(s) et à l'Étape 4 : Groupe d'emballage / Catégorie.
- 4.5. Lorsque vous confirmez le groupe d'emballage, vous devez ensuite répondre à une série de questions qui permettent de préciser les exigences de transport du produit. Voici quelques définitions qui vous aideront à répondre à ces questions :

4.5.1. Caisse maître :

La caisse maître correspond à l'emballage tertiaire du produit, dont la fonction principale est le transport du produit. Elle n'est habituellement pas utilisée dans la mise en marché du produit. Certains produits n'ont pas de caisse maître (par exemple, un gallon de 18 L de peinture).



4.5.2. Point d'éclair (demandé pour certains produits seulement) :

Le point d'éclair, ou point d'inflammabilité, du produit doit être indiqué en degrés Celsius. Le point d'éclair correspond à la température la plus basse à laquelle un corps combustible émet suffisamment de vapeurs pour former, avec l'air ambiant, un mélange gazeux qui s'enflamme sous l'effet d'une flamme pilote. Il est disponible à la section 9 - Propriétés physiques et chimiques de la fiche de données de sécurité du produit.

4.5.3. Marque de contenant normalisé UN (demandée pour certains produits seulement) :

Certaines marchandises dangereuses doivent être transportées dans un contenant normalisé UN. Les contenants normalisés UN portent une marque qui permet de les reconnaître et présente des renseignements sur le type de contenant. Voici un exemple de marque de contenant normalisé UN. Prenez note que si vous indiquez NON à la question concernant la marque de contenant normalisé UN, la création du produit sera compromise puisque le produit sera considéré comme non conforme pour le transport. Vérifiez cette information auprès de votre manufacturier, au besoin.



[1A1 / Y 1.8 / 100 / 16](#)
[CAN / ABC 2-001](#)

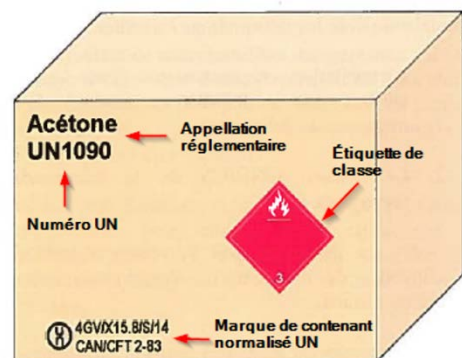
Réf. : <https://www.tc.gc.ca/fra/tmd/contenant-petitscontenant-fagcontonunnorm-208.html>

4.5.4. Marques de transport :

Certaines marchandises dangereuses doivent porter des marques de transport sur leurs contenants de transport pour être conformes. Ces marques sont :

- Le numéro UN
- L'appellation réglementaire du produit
- L'étiquette de classe

Prenez note que si vous indiquez NON à la question concernant les marques de transport, la création du produit sera compromise puisque le produit sera considéré comme non conforme pour le transport. Vérifiez cette information auprès de votre manufacturier, au besoin.

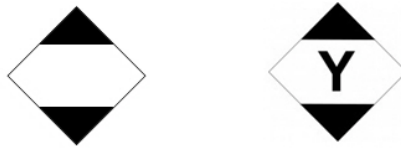


4.5.5. Étiquette de quantité limitée (demandée pour certains produits seulement) :

Certaines marchandises dangereuses qui sont considérées comme une quantité Limitée (art. 1.17 du *Règlement sur le transport des marchandises dangereuses*) doivent porter l'étiquette de quantité limitée sur leur contenant de transport.

Prenez note que si vous indiquez NON à la question concernant l'étiquette de quantité limitée, la création du produit sera compromise puisque le produit sera considéré comme non conforme pour le transport. Vérifiez cette information auprès de votre manufacturier, au besoin.

Les marques de quantité limitée suivantes sont acceptées :



(6) Jusqu'au 31 décembre 2020, au lieu de porter la marque illustrée au paragraphe (5), le contenant peut porter, selon le cas :

- (a) la mention « quantité limitée » ou « Limited Quantity »;
- (b) l'abréviation « quant. ltée » ou « Ltd. Qty. »;
- (c) la mention « bien de consommation » ou « Consumer Commodity »;
- (d) le numéro UN de chacune des marchandises dangereuses en quantité limitée précédé des lettres « UN », sur un carré reposant sur une pointe.

Ref. art. 1.17, TMD : <http://www.tc.gc.ca/fra/tmd/clair-partie1-475.htm#art117>

4.6. Réviser les informations de transport saisies

Lorsque vous aurez répondu à l'ensemble des questions en lien avec le code UN du produit, vous arriverez au sommaire des renseignements entrés. La section inférieure du sommaire (en vert) énumère les codes UN que vous avez associés au produit. La section supérieure du sommaire (en rouge) présente les renseignements par code UN.

(Assignez autant de jeux de données U.N. au produit que nécessaire)

Terminé. Fermer l'assistant.

Étape 1: Numéro U.N. | Étape 2: Description | Étape 3: Classe(s) | Étape 4: Grp.embal./Catég. & Questionnaire | Sommaire

Étape 5:

Champs-clés:	Dépendances:	Réponses au questionnaire:
1. Numéro U.N.: <input type="text" value="UN1950"/>	Indice de qté limitée: <input type="text" value="1 L"/>	Produit livré dans une caisse-maitre: <input type="text" value="POS"/>
2. Description: <input type="text" value="AÉROSOLS, non inflammables"/>	Polluant marin: <input type="text" value="NEG"/>	Form. unit. > Indice de qté limitée: <input type="text" value="NEG"/>
3. Class(es): <input type="text" value="2.2"/>	Qtés exceptées: <input type="text" value="EO"/>	Caisse-maitre > 30 Kg: <input type="text" value="NEG"/>
4. Grp. embal./Catég.: <input type="text" value="NIL"/>	Indice PIU: <input type="text" value="NIL"/>	Étiquette de quantité limitée sur la caisse-maitre: <input type="text" value="POS"/>
	Indice bâtiment: <input type="text" value="NIL"/>	Point d'auto-inflammation (°C): <input type="text" value=""/>
	Indice véhicule: <input type="text" value="75 L"/>	La caisse-maitre a marque de cont. U.N. normal.: <input type="text" value=""/>
		La caisse-maitre porte marques de trsp requises: <input type="text" value=""/>

Instructions: Ce jeu de données U.N. a été assigné au produit. Cliquez le bouton Supprimer pour annuler l'assignation, ou cliquez l'onglet d'une étape précédente (étape 1 si nécessaire) pour créer/assigner un jeu additionnel partant des valeurs de champs-clés actuelles comme valeurs par défaut, ou cliquez l'étape 4 et ensuite cliquez le bouton Confirmer sans changer la valeur affichée si vous voulez simplement repasser à travers le questionnaire et changer une de vos réponses. Vous pouvez également sélectionner un autre jeu de données à partir de la liste ci-dessous (s'il y en a plusieurs).

ATTENTION: La modification d'un des champs-clés d'un jeu de données existant ne modifiera pas ce jeu existant, mais assignera un nouveau jeu de données U.N. au produit s'il n'y en a aucun d'assigné qui possède les mêmes valeurs de champs-clés, ou servira à rafraîchir les réponses au questionnaire d'un jeu de données existant s'il y en a déjà un qui les possède.

Supprimer

Cliquez une ligne pour consulter, modifier ou supprimer un jeu de données U.N. possédant ces champs-clés:

UN1999	3	III	GOUDRONS LIQUIDES, y compris les liants routiers et les cut backs bitumineux
UN1950	2.2	NIL	AÉROSOLS, non inflammables

Pour ajouter un deuxième code UN au produit (comme dans le cas d'un ensemble), retournez à l'étape 1 en cliquant sur l'onglet Étape 1 : Numéro UN et entrez le second code UN du produit. Reprenez les étapes 4.2 à 4.5. Une fois que vous avez terminé, le second code UN apparaîtra dans le bas de la page sommaire, sur une deuxième ligne.

Pour supprimer un code UN associé au produit, rendez-vous dans l'onglet « Sommaire », sélectionnez la ligne du code UN que vous souhaitez supprimer dans le bas de la fenêtre et appuyez sur « Supprimer ».

Les données entrées dans la fenêtre de gestion des données de transport sont imbriquées dans le FIP. Vous pouvez fermer la fenêtre de gestion des données de transport à tout moment et y retourner pour consulter les données entrées précédemment. N'oubliez pas d'enregistrer votre document régulièrement.

5. Indiquer si le produit est un pesticide.

Si le produit est un pesticide, veuillez entrer le ou les numéro(s) d'homologation. Les pesticides sont réglementés par la *Loi sur les produits antiparasitaires* et doivent être homologués par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) pour être vendus au Canada.

6B PESTICIDES	
LE PRODUIT EST-IL UN PESTICIDE (ARLA)? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	
1.NO D'HOMOLOGATION LPA	2.NO D'HOMOLOGATION LPA

Réf. : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/a-propos-sante-canada/directions-generales-agences/agence-reglementation-lutte-antiparasitaire.html>

6. Indiquer si le produit est un engrais

Si le produit est un fertilisant, veuillez entrer le ou les numéro(s) d'enregistrement. Les fertilisants sont réglementés par la *Loi sur les engrais* et doivent être enregistrés auprès de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour être vendus au Canada.

6C FERTILISANTS	
LE PRODUIT EST-IL UN FERTILISANT (ACIA)? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	
1.NO D'ENREGISTREMENT DU FERTILISANT	2.NO D'ENREGISTREMENT DU FERTILISANT

Réf. : <http://www.inspection.gc.ca/vegetaux/engrais/fra/1299165827648/1299165914316>

7 ÉCOFRAIS

Lowe's Canada doit se conformer aux lois relatives à la responsabilité élargie des producteurs (REP) et à la gestion des frais environnementaux (écofrais). Aux termes des programmes de REP, lorsque Lowe's Canada et le fournisseur mettent sur le marché des produits neufs assujettis à ces lois, ils sont responsables de la déclaration de ces produits ainsi que du paiement des écofrais associés.

Les renseignements entrés dans la section Écofrais serviront à déterminer si les produits sont assujettis aux différents programmes provinciaux de responsabilité élargie des producteurs (REP). Il est donc très important de remplir de manière exacte la section Écofrais.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le partage de la responsabilité entre Lowe's Canada et le fournisseur, voir la Politique écofrais de RONA dans le Manuel domestique - logistique et approvisionnement du fournisseur, que tout fournisseur s'engage à respecter en signant une entente commerciale avec Lowe's Canada.

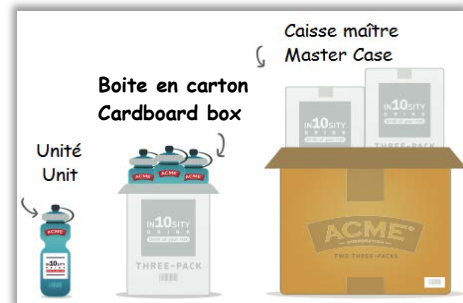
Si vous avez des questions sur la section 7, veuillez écrire à ecofrais@rona.ca

INSTRUCTIONS

7A COMPOSITION DE L'EMBALLAGE

Les contributions sont basées sur les poids des diverses matières d'emballage à déclarer. Seules les données des emballages de produits vendus au consommateur (unité) doivent être déclarées.

7A COMPOSITION DE L'EMBALLAGE			
PLUS GRAND FORMAT D'EMBALLAGE DE VENTE AU CONSOMMATEUR? ▼ 1			
#	Matière d'emballage dans un format de vente au consommateur	Poids(g) 3	Recyc.% 4
1 ▼ 2			
2 ▼			
3 ▼			
4 ▼			
5 ▼			
6 ▼			



1. Choisir le type d'emballage de produits vendus au consommateur.
2. Choisir la matière d'emballage.
3. Mettre le poids de la matière d'emballage en **grammes**.
4. Si le matériel est fait de contenu recyclé, indiquez le % applicable (sinon, laissez le champ vide).

Répétez les étapes 2 à 4, pour chaque matière d'emballage.

Définitions des types d'emballage

Type emballage	Définition
Vrac	Produit ne possédant aucun emballage Exemples : Matériaux de construction
Emballage coquille	Produit avec un emballage majoritairement en plastique bombé rigide avec un carton. Incapable de l'ouvrir avec les mains, les ciseaux sont souvent requis. Exemples : Cadenas, pomme de douche
Boîte	Produit avec 3 dimensions (longueur, largeur et hauteur) et un emballage majoritairement en carton. Exemples : Robinets, boîte de vis, outils

Sur carte	Produit avec un support en carton pouvant être accroché d'une manière quelconque. Exemples : Sous-pattes, crochets
Contenant pour liquide	Produit avec un emballage en plastique ou métal contenant un liquide, de la poudre ou du gel. C'est généralement un volume. Exemples : Aérosol, peinture, produits nettoyants
Enveloppé/sac	Produit enveloppé ou dans un sac. Normalement, un sac en film plastique (parfois avec une étiquette). Exemples : Engrais, semences à gazon, raccords de plomberie
Étiquette	Produit sans emballage, mais avec une étiquette pouvant être en carton, en plastique ou autre Exemples : Raccords, coussins

Exemple

PLUS GRAND FORMAT D'EMBALLAGE DE VENTE AU CONSOMMATEUR?

#	Matière d'emballage dans un format de vente au consommateur	Poids(g)	Recyc.%
1	15-Carton ondulé	525,00	
2	16-Carton plat et autres emballages de papier	30,00	
3	05-Autres imprimés	5,75	
4	27-Pellicules HDPE et LDPE	2,25	
5	▼		
6	▼		

7B PILES

Cette section permet de déterminer si le produit contient et/ou fonctionne avec des piles. Les écofrais sont basés sur le type de piles. Cette section doit être remplie, et ce, même si les piles ne sont pas fournies avec le produit.

LE PRODUIT FONCTIONNE-T-IL AVEC DES PILES? Oui Non

SI OUI, LES PILES SONT-ELLES INCLUSES ? Oui Non

1. TYPE

FORMAT

QTÉ

1. Cocher la case « Oui » ou « Non ».
2. Cocher la case « Oui » ou « Non ».

Si OUI à l'une des 2 premières questions :

3. Choisir le type de pile (Menu déroulant).
4. Choisir le format de la pile (Menu déroulant).
5. Mettre la quantité de piles incluses.

Répétez les étapes 3 à 5 si le produit contient plus d'un format de pile

Exemples dans le cas de produits fournis avec et sans piles :

a) Avec des piles

LE PRODUIT FONCTIONNE-T-IL AVEC DES PILES? Oui Non

SI OUI, LES PILES SONT-ELLES INCLUSES ? Oui Non

1. TYPE

FORMAT

QTÉ

b) Sans pile

LE PRODUIT FONCTIONNE-T-IL AVEC DES PILES? <input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		SI OUI, LES PILES SONT-ELLES INCLUSES ? <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non			
1. TYPE	02-Usage unique - Oxide d'argent (Ag2O)	FORMAT	01-AAA	QTÉ	2
1. TYPE	▼	FORMAT	▼	QTÉ	

c) Outil avec piles

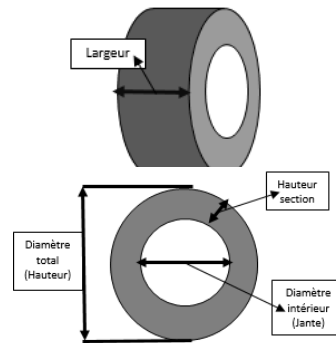
LE PRODUIT FONCTIONNE-T-IL AVEC DES PILES? <input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		SI OUI, LES PILES SONT-ELLES INCLUSES ? <input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non			
1. TYPE	05-Rechargeable - Lithium Ion (Li-Ion) et Lithium Polymère (Li)	FORMAT	11-Outil	QTÉ	2
1. TYPE	▼	FORMAT	▼	QTÉ	

7C PNEUS

Cette section permet de déterminer si le produit possède des pneus. Les écofrais sont basés sur le type et les dimensions des différents pneus du produit.

LE PRODUIT A-T-IL DES PNEUS GONFLÉS ? 1 <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non							
	2 TYPE	3 QTÉ	4 LARGEUR	5 HAUTEUR SECTION	6 DIA. INT. (jante)	7 DIA. TOTAL (hauteur)	8 VALEUR\$
PNEU 1.			po	po	po	po	
PNEU 2.			po	po	po	po	

1. Cocher la case « Oui » ou « Non ».
2. Mettre le type de pneu en utilisant le code suivant :
 - « P » – Passager
 - « LT » – Camion léger
 - « T » – Temporaire (Pneu de secours)
 - « ST » – Remorque utilitaire
 - « NHS » – Non-Highway Service (Tracteur)
3. Mettre la quantité de pneus.
4. Mettre la largeur du pneu (en **pouces**).
5. Mettre la section du pneu (en **pouces**).
6. Mettre le diamètre intérieur du pneu (jante) (en **pouces**).
7. Mettre le diamètre total du pneu (hauteur) (en **pouces**).
8. Mettre la valeur d'un seul pneu (en **dollars**).
9. Répéter les étapes 2 à 6 si le produit possède des pneus différents (Exemple : tracteurs à gazon)



Exemples de produit avec différents types de pneus :

a) Avec 1 paire de pneus (Remorque)

LE PRODUIT A-T-IL DES PNEUS GONFLÉS ? <input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non							
	TYPE	QTÉ	LARGEUR	HAUTEUR SECTION	DIA. INT. (jante)	DIA. TOTAL (hauteur)	VALEUR\$
PNEU 1.	NHS	2	po	po	13 po	24 po	\$ 119,99
PNEU 2.			po	po			

b) Avec 2 paires de pneus différentes (Tracteur à gazon)

LE PRODUIT A-T-IL DES PNEUS GONFLÉS ? Oui Non

	TYPE	QTÉ	LARGEUR	HAUTEUR SECTION	DIA. INT. (jante)	DIA. TOTAL (hauteur)	VALEUR\$
PNEU 1.	NHS	2	5 po	3,5 po	6 po	13 po	\$ 57,12
PNEU 2.	NHS	2	6,5 po	4 po	9 po	16 po	\$ 95,97

7D AMPOULES ET TUBES D'ÉCLAIRAGE

Cette section permet de déterminer si le produit contient une ampoule et/ou diffuse de l'éclairage. Les écofrais sont basés sur le type de luminaire.

LE PRODUIT ÉMET-T-IL DE LA LUMIÈRE? Oui Non 1 AMPOULES ET TUBES INCLUS ? Oui Non 2

1.TYPE	<input type="text" value=""/>	3	LONGUEUR (tubes)	<input type="text" value=""/>	4	QTÉ DE TUBES/AMPOULES	<input type="text" value=""/>	5	NB BALLAST	<input type="text" value=""/>	6
2.TYPE	<input type="text" value=""/>		LONGUEUR (tubes)	<input type="text" value=""/>		QTÉ DE TUBES/AMPOULES	<input type="text" value=""/>			<input type="text" value=""/>	

1. Cocher la case « Oui » ou « Non ».
2. Cocher la case « Oui » ou « Non ».
3. Choisir le type d'ampoule (Menu déroulant).
4. Si c'est un tube fluorescent, mettre la longueur du tube (en **pouces**).
5. Inscrire la quantité de tubes ou d'ampoules.
6. Répéter les étapes 3 à 5, si le produit contient 2 différents types d'ampoules.
7. Inscrire la quantité de ballasts.

Exemples de luminaires

a) Ampoules

LE PRODUIT ÉMET-T-IL DE LA LUMIÈRE? Oui Non AMPOULES ET TUBES INCLUS ? Oui Non

1.TYPE	04-Diode électroluminescente (DEL)	LONGUEUR (tubes)	<input type="text" value=""/>	po	QTÉ DE TUBES/AMPOULES	<input type="text" value="4"/>	NB BALLAST	<input type="text" value=""/>
2.TYPE	<input type="text" value=""/>	LONGUEUR (tubes)	<input type="text" value=""/>	po	QTÉ DE TUBES/AMPOULES	<input type="text" value=""/>	<input type="text" value=""/>	

b) Tubes fluorescents

LE PRODUIT ÉMET-T-IL DE LA LUMIÈRE? Oui Non AMPOULES ET TUBES INCLUS ? Oui Non

1.TYPE	01-Tube fluorescent	LONGUEUR (tubes)	<input type="text" value="48"/>	po	QTÉ DE TUBES/AMPOULES	<input type="text" value="1"/>	NB BALLAST	<input type="text" value=""/>
2.TYPE	<input type="text" value=""/>	LONGUEUR (tubes)	<input type="text" value=""/>	po	QTÉ DE TUBES/AMPOULES	<input type="text" value=""/>	<input type="text" value=""/>	

c) Luminaire vendu sans ampoule

LE PRODUIT ÉMET-T-IL DE LA LUMIÈRE? Oui Non AMPOULES ET TUBES INCLUS ? Oui Non

1.TYPE	11-Halogène	LONGUEUR (tubes)	<input type="text" value="48"/>	po	QTÉ DE TUBES/AMPOULES	<input type="text" value="1"/>	NB BALLAST	<input type="text" value=""/>
2.TYPE	<input type="text" value=""/>	LONGUEUR (tubes)	<input type="text" value=""/>	po	QTÉ DE TUBES/AMPOULES	<input type="text" value=""/>	<input type="text" value=""/>	